

N° 2021/396

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 23 septembre 2021

OBJET :

**DECISION
MODIFICATIVE N° 1
BUDGET LOCATIONS**

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **15**

Votants : **22**

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui, à la porte
de la Mairie, le compte rendu
de la délibération ci-contre et
qu'il n'a été fait aucune
observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 30 septembre 2021

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Eugène Coudre, en séance publique retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Monsieur José DA ROCHA, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Nathalie SORTAIS, Monsieur Frédéric HERMOSILLA, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Procurations : Madame Virginie VIEVILLE pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Marc ZAPIOR pouvoir à Monsieur José DA ROCHA, Madame Stéphanie PETIAUX pouvoir à Madame Marguerite FONT, Madame Carla GRECO pouvoir à Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Maryse POSTOLLE pouvoir à Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Alexandre VIEGAS pouvoir à Madame Véronique PETIT, Monsieur Christophe VIGIER pouvoir à Monsieur Frédéric HERMOSILLA

Excusée : Madame Gwendoline PLUQUET

Secrétaire de Séance : Madame Corinne TANGE

oo oo oo oo oo oo oo

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal ;

Considérant que lors du vote du budget primitif 2021, des crédits étaient prévus pour l'acquisition de chalets Noël (30 000€) ;

Considérant que de nouveaux éléments conduisent à prendre ce mobilier en location ;

Il y a donc lieu de procéder à des réajustements aux sections de fonctionnement et d'investissement du budget locations 2021 comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
2188 (21) : Autres immobilisations	-30 000,00 €	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	-30 000,00 €
	-30 000,00 €		-30 000,00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	-30 000,00 €		
6135 (011) : Locations mobilières	30 000,00 €		
	0,00 €		

Total Dépenses	-30 000,00 €	Total Recettes	-30 000,00 €
-----------------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 septembre 2021.

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE cette décision modificative n° 1 en votant les mouvements de crédits ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite



Signé électroniquement par : Sylvain SARAGOSA
Date de signature : 09/10/2021
Qualité : Signature des PDF par M. le maire de la commune de Chaumontel